

# Le point sur l'austérité libérale

Lors des élections de 2014, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Philippe Couillard, promettait que « la croissance économique nous permettra de mieux financer nos services publics ». Le cadre financier du PLQ prévoyait alors des hausses de budget annuelles de 4 % en santé, de 3,5 % en éducation et un gel pour les autres ministères et organismes. Or, la stratégie gouvernementale a été tout autre.

**Érik Bouchard-Boulianne**  
Économiste CSQ

Le gouvernement a imposé un sévère régime d'austérité. La mise à jour économique publiée par le ministère des Finances du Québec (MFQ) en novembre dernier démontre même que l'austérité a été plus dure que prévu initialement. Les données du MFQ laissent également entrevoir de nouvelles compressions pour les prochaines années. Voici un bref tour des compressions imposées aux services publics par le gouvernement Couillard.

Pour 2014-2015, la hausse globale des dépenses de programmes a été de seulement 1,6 %. Pour 2015-2016, un document du MFQ nous apprenait en décembre que le contrôle des dépenses est beaucoup plus sévère qu'annoncé jusque-là avec une hausse des dépenses de seulement 0,8 %.

## De l'environnement à la santé, tous les ministères touchés

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), par exemple, a dû composer avec des réductions de budget de près de 10 % en deux ans et, si l'on tient compte de l'inflation, de près de 40 % depuis 2003-2004. Plusieurs autres programmes font face à des coupes sévères : condition féminine (-27 % en 2 ans), relations internationales et francophonie (-18 % en 3 ans), le programme des mesures d'aide à l'emploi (-6,4 % en 2 ans), les mesures d'aide à la famille, notamment les services de garde subventionnés (-0,5 % en 2 ans).

En ce qui concerne l'éducation, l'enseignement supérieur et la santé et les services sociaux, la situation n'est guère plus reluisante même si les enveloppes budgétaires sont généralement en hausse. Par exemple, le programme d'éducation préscolaire, primaire et secondaire a vu son budget haussé de 1,94 % sur deux ans alors que le programme d'enseignement supérieur a connu une baisse de 0,6 % sur deux ans. Ces budgets semblent évidemment loin d'être suffisants pour couvrir les coûts de système.

Le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'enveloppe budgétaire a connu une croissance de 5,7 % sur deux ans, mais la progression du budget du programme des services à la population s'est limitée à 4,1 % sur la même période. Tout comme pour l'éducation, cela apparaît bien mince compte tenu des besoins croissants en santé. Aussi, une part significative de la hausse du budget de ce ministère est allée à la rémunération des professionnels de la santé, au premier chef les médecins, dont leur enveloppe budgétaire a connu une hausse de 11 % sur deux ans.

## L'austérité semble malheureusement être là pour rester

Pour les prochaines années, la mise à jour budgétaire laisse entrevoir de bien faibles hausses de budget malgré un léger « réinvestissement » en éducation. Réagissant à la forte mobilisation des parents, le gouvernement a annoncé en grande pompe un « réinvestissement » de 80 millions de dollars par année en éducation. Pour l'année 2015-2016, ce « réinvestissement » sera de seulement 20 millions et il sera entièrement financé par des compressions dans d'autres services publics.

La croissance moyenne des dépenses de programmes est établie à 2,3 % entre 2014-2015 et 2019-2020 et à 2,8 % à compter de 2017-2018. En résumé, au cours des cinq prochaines années, la croissance des dépenses sera inférieure à ce qui serait requis pour maintenir le panier actuel de services à la population. De nouvelles compressions sont donc à prévoir.



Crédit : Dany Hudon

À gauche, Nadine Bédard-St-Pierre, présidente du Syndicat des professeurs du Cégep de Sainte-Foy (SPCSF-FEC) et Pierre Girouard, président de la FEC-CSQ.

## L'enseignement supérieur méprisé !

Pour le réseau collégial, la Fédération des cégeps estime les compressions effectuées entre 2011-2012 et 2015-2016 à 155 millions de dollars, ce qui représente environ 9 % du budget des cégeps.

### Compressions imposées aux cégeps depuis 2010-2011

	Compressions (en M\$)
<b>2010-2011 et 2011-2012</b>	50
<b>2012-2013</b>	16,2
<b>2013-2014</b>	16,5 (non récurrent)
<b>Budget 2014-2015 (juin 2014)</b>	20
<b>Novembre 2014</b>	19
<b>Budget 2015-2016</b>	45
<b>TOTAL</b>	155

Source : BUDGETS DU QUÉBEC. Compilation par la Fédération des cégeps (rapports annuels 2012-2013 et 2013-2014, et communiqués de presse).

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard, c'est donc 84 millions de dollars de compression qui ont été exigés du réseau collégial. Évidemment, l'accumulation de compressions fait sentir ses effets, et les demandes du gouvernement ont inévitablement entraîné une réduction de personnel.

En ce qui concerne les universités, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) estime à 270 millions de dollars les compressions imposées au réseau depuis 2012-2013, soit près de 10 % de leur budget.

## Poursuivre la lutte contre l'austérité : une nécessité !

Depuis deux ans, le gouvernement Couillard a multiplié les compressions dans les services publics. Aussi, les orientations budgétaires du gouvernement Couillard montrent que l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016 ne signifie vraisemblablement pas la fin des mesures d'austérité. D'autres compressions sont à prévoir au cours des prochaines années malgré les opérations marketing du gouvernement sur ses intentions de réinvestissement dans les services publics. La lutte contre l'austérité demeure donc nécessaire!



## Qu'est-ce que les « coûts de système » au juste ?

Dans la langue courante, les termes « compressions », « coupes budgétaires » ou même « coupures » désignent généralement la même réalité : lorsque les budgets alloués sont insuffisants pour couvrir les dépenses. Nous utilisons généralement les termes « coupes budgétaires » lorsqu'un budget spécifique est réduit (diminution en termes absolus d'une année à l'autre). Par exemple : 100 M\$ en 2014 et 90 M\$ en 2015 et « compressions » lorsque la hausse des budgets est insuffisante pour couvrir les coûts de système (ainsi, un budget qui passerait de 100 M\$ à 102 M\$ alors que les coûts de système auraient requis 105 M\$ représente une compression de 3 M\$).

### Croissance des budgets depuis 2013-2014 et prévision des coûts de système du MFQ

Programmes	Croissance annuelle moyenne des budgets (2013-14 à 2015-16)	Prévision de l'évolution annuelle des coûts de système du MFQ (pour la période 2013-14 à 2023-24)
Éducation préscolaire, primaire et secondaire	+0,97 %	+3,2 %
Enseignement supérieur	-0,3 %	+0,4 %
Santé et services sociaux	+2,05 %	+3,9 %
Aide à la famille	-0,25 %	+1,9 %

On constate que le concept de « coûts de système » est central lorsqu'on analyse l'évolution des budgets des ministères, des organismes ou des programmes gouvernementaux. Les coûts de système, ce sont les coûts permettant d'offrir les mêmes services que l'année précédente en tenant compte des variations de prix (par exemple, les hausses de salaire et les frais de chauffage notamment) et de l'évolution du nombre d'utilisateurs (par exemple : les effectifs étudiants ou le nombre de patients). Parfois, on peut simplifier le facteur *variation de prix* en utilisant l'inflation. De la même façon, on peut parfois simplifier le facteur *variation du nombre d'utilisateurs* en utilisant la population de certains groupes d'âge.